

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5243

présenté par
M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et apparentés
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

Après l’alinéa 33, insérer l’alinéa suivant :

« 13° *bis* De promouvoir les modèles agricoles spécifiques qui contribuent à la préservation et la promotion du patrimoine culinaire et culturel français, à l’amélioration de la fertilité des sols et de la biodiversité, à l’économie, l’inclusion sociale et la vitalité locale ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à promouvoir les modèles agricoles spécifiques traditionnels à l’instar de l’élevage pastoral et contribuer à leur reconnaissance au regard des multiples services environnementaux qu’ils rendent (amélioration de la fertilité des sols et la biodiversité) et de leur place centrale dans la vitalité économique des territoires, la promotion du patrimoine culinaire et culturel français, la préservation du patrimoine génétique et l’inclusion sociale (réduction de l’exode rurale, moteur de cohésion et de transmission à travers les manifestations culturelles et les festivals).